

# DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018

CAHIER D'ACTEUR  
N°70 Mai 2018



## CCI HAUTS-DE-FRANCE

Fédérant les CCI Aisne, Artois, Amiens-Picardie, Grand Hainaut, Grand Lille, Littoral Hauts-de-France et Oise, la CCI Hauts-de-France est un établissement public de l'Etat à caractère administratif piloté par des entrepreneurs locaux. Ses missions principales sont :

- Le conseil, l'accompagnement et la mise en réseau des entreprises permettant de développer leur activité ;
- La gestion et le développement de grands équipements (ports, aéroports,...) et d'écoles de formation ;
- La participation à l'élaboration de la politique économique régionale et à la réalisation des grands projets de développements du territoire des Hauts-de-France.

### CONTACT

#### CCI HAUTS-DE-FRANCE

299 boulevard de Leeds

CS 90028

59031 LILLE CEDEX

hautsdefrance.cci.fr

## CAHIER D'ACTEUR CCI HAUTS-DE-FRANCE

### SOUTENIR LES FILIERES ENERGIES ET LA TRANSITION ENERGETIQUE DES HAUTS-DE-FRANCE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE TERRITORIAL FUTUR : L'ENJEU LOCAL À RELEVER PAR LA PPE.

Feuille de route de la politique énergétique de la France jusqu'en 2023, la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) est prévue par la loi de transition énergétique pour la croissance verte (loi TECV) adoptée en 2015 et vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à réduire les consommations d'énergie et à développer les énergies renouvelables.

Pour le réseau CCI des Hauts-de-France, directement concerné par la politique énergétique au regard de la place de cette filière dans l'économie régionale (8 600 entreprises soit près de 65 000 salariés dans le Nord-Pas de Calais. Pour rappel poids de l'industrie régionale 267 000 emplois soit 17% des emplois salariés HdF ce qui fait de l'industrie le 1<sup>er</sup> secteur économique), il importe de souligner préalablement que la loi TECV précise, dans son 1<sup>er</sup> article, les fondamentaux sur lesquels doit reposer cette transition énergétique :

- 1/. **Favoriser l'émergence d'une économie compétitive et riche en emplois** grâce à la mobilisation de toutes les filières industrielles, soutenant le potentiel d'innovation et garant de la compétitivité des entreprises ;
- 2/. **Assurer la sécurité d'approvisionnement ;**
- 3/. **Maintenir un prix de l'énergie compétitif ;**

Dans ce cadre précis, la PPE représente pour les CCI, l'occasion de réaffirmer :

- **leur engagement dans la Troisième révolution industrielle (REV3)** par l'efficacité énergétique, le renforcement des énergies renouvelables et le développement de nouveaux modèles économiques ;
- **leur soutien à la production nucléaire par le CNPE de Gravelines ;**

en restant vigilantes sur les besoins importants en énergie des entreprises électro-intensives, tout en encourageant, dans une région déjà actrice de la transition énergétique, l'émergence de nouvelles filières industrielles, la conduite de projets expérimentaux et le positionnement dans l'avenir des entreprises existantes. Cette PPE revêt ainsi des aspects stratégiques en termes de formation, d'emploi et de compétitivité des entreprises qu'il faut impérativement considérer pour le territoire des Hauts-de-France.

## LES HAUTS-DE-FRANCE, UN TERRITOIRE D'ÉNERGIES

### L'énergie : des filières économiques majeures pour les Hauts-de-France

Avec une consommation d'énergie finale représentant 12 % de la consommation finale française, les Hauts-de-France sont la 3<sup>ème</sup> région la plus consommatrice d'énergie après l'île-de-France et Rhône-Alpes. L'importance du tissu industriel et plusieurs secteurs fortement énergivores, la forte densité de population et l'étalement urbain en sont les explications principales.

La production d'énergie revêt donc un enjeu stratégique au niveau régional et repose essentiellement sur le gaz et l'électricité (à eux deux près de 50% de la consommation totale), l'électricité étant majoritairement d'origine nucléaire (près de 50 % des capacités installées régionales), et les sources renouvelables représentant 8,1% de la consommation totale régionale d'énergies avec une croissance forte et rapide engagée (+70% de 2010 à 2015) en représentant 28% de la production électrique.

La région dispose sur son territoire d'importantes et de diverses installations de production, d'importation et de transformation de l'énergie avec un mix énergétique diversifié par le renouvelable (éolien 1<sup>ère</sup> région de France, biogaz en cogénération et injection, solaire photovoltaïque, bois énergie).

Dunkerque, 1<sup>ère</sup> plateforme industrialo-énergétique européenne illustre particulièrement la place régionale. Citons à titre d'exemples et de façon non exhaustive au plan régional :

- La **centrale nucléaire de Gravelines** : 6 unités pour 31,5 milliards de kWh en 2017, 8,3 % de la production française. Unité la plus puissante d'Europe et équipement essentiel qui garantit sécurité d'approvisionnement particulièrement pour les entreprises électro-intensives, mais également pour l'emploi et les sous-traitants locaux ;



CNPE Gravelines - © JC Mallevaey

- Le **terminal méthanier** sur le Port de Dunkerque permet un avitaillement en GNL (gaz naturel liquéfié) pour les poids lourds et les armateurs équipés. Une alternative à l'usage du fioul lourd qui permet de diminuer les émissions de GES. Il constitue un réel atout compétitif pour le port et l'attractivité du territoire ;
- Le **projet GRHYD** 1<sup>er</sup> démonstrateur de la technologie power to gas en France teste à Dunkerque la conversion des productions électriques renouvelables en hydrogène ;
- Le **parc éolien de la Communauté de Communes du Haut-Pays-du Montreuillois** situé au carrefour de vents favorables aux projets terrestres fut le tout premier grand parc de France ;
- L'unité de **Tri Valorisation Matière et Énergie** (TVME) basée en Artois réalisée par le SYMEVAD est un site exemplaire de valorisation des déchets et de performance énergétique ;
- Le **Centre de Valorisation Organique** (CVO) unité pilote de transformation des déchets ménagers en bio méthane basée sur la Métropole Européenne de Lille, alimente chaque jour 150 bus au bio GNV ;
- Outre ces unités de production les Hauts-de-France disposent également d'un tissu très riche d'établissements de R&D sur l'énergie. Sans être exhaustif citons sur les domaines prometteurs du stockage Amiens grâce au Hub de l'énergie (CNRS et Laboratoire de réactivité et de chimie des solides), et des smart grids, la MEL, avec le projet pilote SOMEL SO CONNECTED ou encore l'Université Technologique de Compiègne...

De plus, dans le cadre de Rev3, plus de 800 projets sont en cours sur l'ensemble du territoire en 2018.

## Une consommation atypique liée à la présence d'entreprises électro-intensives

Une spécificité du territoire tient dans la présence d'entreprises fortement consommatrices (Arcelor Mittal, Aluminium Dunkerque, la consommation énergétique de l'industrie représentant en Hdf 41% de la consommation totale contre 19% en moyenne au niveau national, avec une évolution à la baisse de la consommation -13% de 1990 à 2014). Ces activités sont stratégiques sur le plan économique et justifie notre volonté territoriale partagée avec d'autres acteurs économiques et institutionnels, de **conforter ces installations en garantissant un approvisionnement énergétique local, à prix maîtrisé et peu carboné.**

L'ensemble de ces caractéristiques régionales, le positionnement stratégique pris sur la Troisième révolution industrielle, le rôle majeur et essentiel du nucléaire dans la production régionale d'électricité et la présence d'entreprises électro-intensives, démontrent la place stratégique de la filière Energie dans l'économie des Hauts-de-France et légitimise ainsi notre contribution à cette PPE.

## UN TERRITOIRE AVANT-GARDISTE, MOBILISÉ POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE AU TRAVERS DE REV3



La transition énergétique, outre une réponse aux enjeux du réchauffement climatique, constitue un véritable tremplin économique portant de réelles opportunités de croissance et de développement.

Depuis quelques années, des projets d'exploitation d'énergies nouvelles ainsi que de mise en place de nouveaux process de nature à optimiser

les consommations énergétiques se sont développés.

Conscientes du rôle que doit jouer la filière énergie dans le développement économique et la compétitivité des entreprises du territoire et des effets leviers sur l'emploi de

nouvelles activités, les CCI des Hauts-de-France se sont fortement engagées depuis 2013 avec la Région dans la conduite d'un programme ambitieux la Troisième révolution industrielle rev3 associant **efficacité énergétique et transition vers les énergies renouvelables** et de nouveaux modèles économiques à impact carbone et environnemental réduits comme l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité et de la coopération et l'économie numérique.

Dans ce cadre elles sont particulièrement attentives au déploiement de nouvelles technologies pour l'énergie, considérant que ces projets sont potentiellement créateurs de valeur ajoutée et d'emplois, démontrant une capacité à créer des filières énergétiques locales, compétitives et complémentaires au nucléaire et participant ainsi à la compétitivité nationale.



Lumiwatt - Loos en Gohelle - © CD2E

Qu'il s'agisse de projets de méthanisation, de chaleur fatale, de production photovoltaïque, pour le littoral de projets d'éolien off-shore, de marémoteur en lagon, d'hydroélectricité, du développement associé des solutions de stockages et de réseaux énergétiques intelligents etc... nombreuses et diversifiées sont les initiatives en région avec l'enjeu commun de **miser sur les énergies renouvelables et décarbonées pour développer l'économie régionale** et de profiter d'une nécessaire diversification du mix énergétique pour répondre aux besoins locaux.

Cette stratégie est renforcée par la R&D avec la présence de nombreux acteurs, entreprises, bureaux d'études, pôle d'excellence et de compétitivité, établissements d'enseignement supérieur et laboratoires pilotes travaillant pour ces filières d'avenir.

La transition énergétique est donc largement engagée en région avec l'apparition d'acteurs et de projets qui répondent à ces enjeux aussi bien dans la production d'énergies nouvelles que dans son utilisation, du grand public, aux entreprises et aux collectivités territoriales qui engagent des projets démonstrateurs.

## LA VISION DES CCI SUR LA PPE ET LA POLITIQUE ENERGETIQUE

Pour construire le mix énergétique de l'avenir, il importe de considérer les spécificités des filières existantes.

Ainsi, si le solaire et l'éolien constituent des EnR primordiales car disponibles et non émettrices de CO<sub>2</sub>, il est essentiel, compte tenu de leur intermittence, de développer de manière associée :

- les sources d'énergie de nature plus continue produites localement (biogaz,...) ;
- les solutions liées au stockage et aux réseaux électriques et énergétiques intelligents ;
- la maîtrise de l'intensité énergétique par des efforts soutenus sur l'efficacité énergétique ;
- la valorisation des énergies fatales ;
- le développement de nouveaux modèles économiques dont l'économie circulaire.

Cette stratégie permettra au travers de l'approche rev3 une évolution forte du mix énergétique à accélérer dans le cadre des objectifs de la PPE. Il est également capital de considérer la question liée aux activités économiques nécessitant une forte intensité énergétique (cas de la métallurgie très présente sur le littoral).

Pour cette raison, la stratégie proposée par les CCI Hauts-de-France est de soutenir les ENR tout en assurant la pérennité de la production ou de l'approvisionnement en énergie par des unités centralisées.

### Veiller au prix de l'énergie

Le développement d'un mix-énergétique doit nécessairement intégrer la dimension « prix de l'énergie » qui reste capital pour l'équilibre financier et la compétitivité des entreprises et plus particulièrement les électro-intensives qui ont fait le choix de s'implanter à proximité de centres de production pour bénéficier de sources à moindre coût et pour développer des solutions de valorisation de co-produits (chaleur fatale, etc...). Le prix est un facteur essentiel d'attractivité du territoire.

### EnR et nucléaire : énergies complémentaires

Les EnR et le nucléaire sont par conséquent des solutions complémentaires et stratégiques, le nucléaire (1<sup>ère</sup> source d'énergie électrique actuelle) permettant comme les EnR de lutter contre l'effet de serre grâce à sa production à impact CO<sub>2</sub> très limité. Cette production d'énergie bas carbone contribue également à l'attractivité économique du territoire notamment pour les activités industrielles.

### Soutenir la filière nucléaire et développer en région le site de Gravelines

A l'image du CNPE de Gravelines, la filière est pourvoyeuse de nombreux emplois et apporte des marchés de sous-traitance aux entreprises locales.

Pour l'avenir, les CCI sont favorables au renforcement des installations présentes sur ce site et à l'implantation de réacteurs nouveau modèle (EPR), non seulement parce que le territoire dispose d'un véritable savoir-faire et expertise dans ce domaine, mais aussi parce que ces projets favoriseront la projection vers l'avenir d'un territoire industrialo-énergétique historique ;

### Soutenir l'implantation de projets innovants avec des retombées pour le territoire

Le soutien des CCI à la filière énergie passe enfin par l'innovation. En effet, la transition énergétique est un relais de croissance pour créer de nouvelles filières et rester avant-gardistes et compétitifs à l'international.

Les CCI soutiennent de manière très volontariste au travers de rev3 les filières en développement par les EnR.

Elles sont très attentives à ce que les projets et investissements puissent répondre à certaines exigences dans l'intérêt du territoire et de ses acteurs. Il importe que ces projets s'accompagnent de réelles retombées économiques (emplois, sous-traitance pour les entreprises régionales) et que toute réflexion s'accompagne d'une phase préalable de concertation avec les acteurs locaux, dont les CCI, en respectant un équilibre entre des activités traditionnelles à pérenniser et des filières nouvelles répondant à des enjeux d'avenir.